

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

BLUFIXX PW

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Colle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: BLUFIXX GmbH

Rue/B.P.: Rodenkirchenerstr. 200

Place, Lieu: 50389 Wesseling
Allemagne

WWW: blufixx.com

E-mail: info@blufixx.com

Téléphone: +49-2236-33634-0

Télécopie: + 49-2236-3363-10

Service responsable de l'information:

E-mail: johannes.kroner@blufixx.com, Téléphone: +49 (0)2236-33634-15

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,

Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315

Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1; H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3; H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3; H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications diverses

Non corrosif dans l'essai sur modèle de peau humaine.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| | |
|----------------------------|--|
| Conseils de prudence: P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient: TPGDA, Diacrylate de 1,6-hexanediol, Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2 éthyle, phosphate et 2-Méthacrylate d'hydroxyéthyle.

2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux:

| Ingrédient | Désignation | Teneur | Classification |
|----------------------------------|---|-----------|--|
| N°CE 256-032-2 CAS 42978-66-5 | TPGDA | 15 - 24 % | Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335. Aquatic Chronic 2; H411. |
| N°CE 235-921-9 CAS 13048-33-4 | Diacrylate de 1,6-hexanediol | 15 - 21 % | Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. Aquatic Chronic 3; H412. |
| N°CE 258-053-2 CAS 52628-03-2 | Acide propène-2 oïque, méthyl-2, ester d'hydroxy-2 éthyle, phosphate | 10 - 15 % | Skin Corr. 1B; H314. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335. |
| N°CE 212-782-2 CAS 868-77-9 | 2-Méthacrylate d'hydroxyéthyle | < 2 % | Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1; H317. |

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Indications complémentaires:

Non corrosif dans l'essai sur modèle de peau humaine.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène.
Allonger la victime et la tenir au chaud. Consulter aussitôt un médecin.
En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Le cas échéant, retirer les lentilles de contact. Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas provoquer de vomissement. Consulter aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Poudre d'extinction, jet d'eau en aspersion, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié. Ne pas inspirer les vapeurs. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Assurer une aération suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas d'infiltration dans la canalisation, les cours d'eau ou le sol, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention: Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate.

Procédés de nettoyage: Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inspirer les vapeurs. Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: Initiateur de polymérisation de radicaux libres, solutions alcalines fortes, métaux réactifs et bases.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de dégagement de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. En cas d'aération insuffisante, porter un appareil de respiration approprié. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la substance.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Equiper les lieux de travail d'un rince-œil et d'une douche de premier secours.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--------------------------|
| Aspect: | Forme: liquide |
| Odeur: | Aucune donnée disponible |
| Seuil olfactif: | Aucune donnée disponible |
| Valeur pH: | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation: | Aucune donnée disponible |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Point éclair/plage d'inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Taux d'évaporation: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosibilité: | Aucune donnée disponible |
| Tension de vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Densité de la vapeur: | Aucune donnée disponible |
| Densité: | Aucune donnée disponible |
| Solubilité: | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau: | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité: | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition: | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique: | Aucune donnée disponible |

Propriétés explosives: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

cf. 10.3

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse: Radiations UV/rayonnement solaire, forte chaleur.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5 Matières incompatibles

Initiateur de polymérisation de radicaux libres, agents oxydants, peroxydes et métaux réactifs.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée. résultat d'essai: Non corrosif dans l'essai sur modèle de peau humaine. (OECD 435)

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur TPGDA:

Toxicité pour les algues: EC50 >28 mg/L/72 h.

Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 88,7 mg/L/48 h.

Toxicité pour le poisson: CL50 Leuciscus idus: 4,5 - 10 mg/L/96 h.

Indication sur Diacrylate de 1,6-hexanediol:

Toxicité pour les algues: EC50 1,5 mg/L/72 h.

Toxicité pour la daphnia: EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 6 mg/L/24 h.

Toxicité pour le poisson: CL50 Leuciscus idus: 4,6 - 10 mg/L/96 h.

Indications diverses: Biodégradabilité: Le produit est facilement biodégradable. (Diacrylate de 1,6-hexanediol)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Log KOW: 2,4 (Diacrylate de 1,6-hexanediol)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 04 09* = Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation

* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

14.4 Groupe d'emballage

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directives nationales - France**

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE**Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL**Mention d'avertissement: **Attention**

| | | |
|-----------------------|-----------|--|
| Mentions de danger: | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| | H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| | H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Conseils de prudence: | P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| | P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| | P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. |
| | P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| | P405 | Garder sous clef. |

Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations diverses**

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

- H314 = Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 = Provoque une irritation cutanée.
- H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 = Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 = Peut irriter les voies respiratoires.
- H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général

Créée:

1/2/2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

BLUFIXX PW

Numéro de matière BF-405-04

Mise à jour: 17/6/2016

Version: 4

Langue: fr-FR

Date d'édition: 27/6/2017

Page: 10 de 10

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.